

L'ESSENTIEL 2019 DE LA CNRACL

Le mot du Président



En 2019, la CNRACL a notamment poursuivi le développement de son offre de services à l'ensemble de ses affiliés. Découvrez dans cette plaquette les chiffres clés, les temps forts et l'activité de votre régime de retraite.

Les chiffres clés

1,4 M

pensionnés



55% de territoriaux

45% d'hospitaliers

21,2 Md€ de prestations versées

2,2 M

cotisants



63% de territoriaux

37% d'hospitaliers

21,3 Md€
de cotisations perçues

43 500

employeurs



Compensation inter-régimes versée :

1,1 Md€



CNRACL

La retraite des fonctionnaires
territoriaux et hospitaliers

LES TEMPS FORTS

Janvier

Signature de la convention de financement avec l'ACOSS.

Février

- Entrée en vigueur du nouveau programme d'actions du Fonds National de Prévention de la CNRACL.
- Intégration de l'Agent virtuel Ariane, du simulateur M@rel et du suivi de la demande de retraite à l'espace personnel.

Mars

- Déploiement de la demande unique de retraite en ligne sur l'espace personnel.
- Poursuite des travaux relatifs au répertoire de gestion des carrières unique (RGCU) en vue de la migration prévue pour la CNRACL fin 2022.

Mai

- Mise à disposition du décompte définitif de pension sur l'espace personnel.
- Participation au comité de pilotage inter régimes "Bien Vieillir".

Juin

- 4^{ème} anniversaire du "Carré employeurs" les 12 et 13 juin à Bordeaux.
- Lancement de la phase pilote pour l'accompagnement des employeurs intégrant la DSN dès le 1^{er} janvier 2020.

Juillet

Possibilité pour les actifs de consulter leur carrière sur l'ensemble des régimes cotisés via leur espace personnel.

Aout

La CNRACL soutient les actions menées par les pouvoirs publics et affirme son ambition en faveur de la transition écologique et énergétique.

Septembre

- Lancement de la newsletter "Décryptage" pour accompagner les employeurs publics.
- Déploiement du service de liquidation automatique.
- Approbation de la nouvelle convention avec les Centres de gestion pour la période 2019-2022 et présentation des travaux relatifs à la nouvelle convention hospitalière.

Novembre

- Journée d'échanges du "Carré employeurs".
- Participation au salon des Maires et des collectivités locales à Paris et au Congrès des DGS à Arras.

Décembre

- Le régime apporte son soutien aux retraités du Sud-est touchés par les intempéries.
- Renouvellement de l'autorisation pour la CNRACL de recourir à des ressources non permanentes en 2020 (art. 30 de la loi de financement de la sécurité sociale 2020).

LA RETRAITE ET L'INVALIDITÉ

La retraite

Recouvrer les cotisations des actifs auprès des employeurs, liquider les pensions de base aux retraités, les pensions de réversion aux ayants droit et assurer la bonne gestion de ces pensions jusqu'à l'extinction du droit, telle est la mission première du régime.

2 384 805

comptes individuels retraite alimentés

66 248 dossiers

de retraite traités (droit propre et dérivé)

44 425 validations de services effectuées

L'invalidité

La CNRACL couvre également les risques d'inaptitude définitive à l'exercice des fonctions du fonctionnaire, qu'ils surviennent en service ou en dehors, par l'attribution d'une pension d'invalidité.

8 599

dossiers de retraite pour invalidité reçus

> soit + **6%** par rapport à 2018

9 322

dossiers de retraite pour invalidité traités

> soit + **1%** par rapport à 2018

LA PRÉVENTION

Les risques professionnels

Avec l'entrée effective de son programme d'actions en février, le Fonds National de Prévention (FNP) de la CNRACL a poursuivi la mise en œuvre de ses trois missions légales et notamment l'accompagnement et le soutien des employeurs s'engageant dans des démarches de prévention.

Il conserve évidemment une capacité de soutien à vocation universelle (tous les employeurs, tous les métiers, tous les risques) mais a identifié des priorités d'actions portant sur des métiers, des structures et des thématiques avec un accompagnement "bonifié".

Dans une volonté d'être toujours plus proactif, il lancera en 2020 un premier appel à projet sur le métier des ATSEM.

Les chiffres clés

> Accompagnement financier **869 k€**

4,8 M€ de paiements

177 employeurs accompagnés

> Produits d'information et études

- Etude portant sur l'efficacité de filtration d'un prototype de cagoule contre les fumées issues des feux de végétation et les particules fines



- Publication de quatre rapports statistiques portant sur les accidents du travail et les maladies professionnelles

L'ACTION SOCIALE

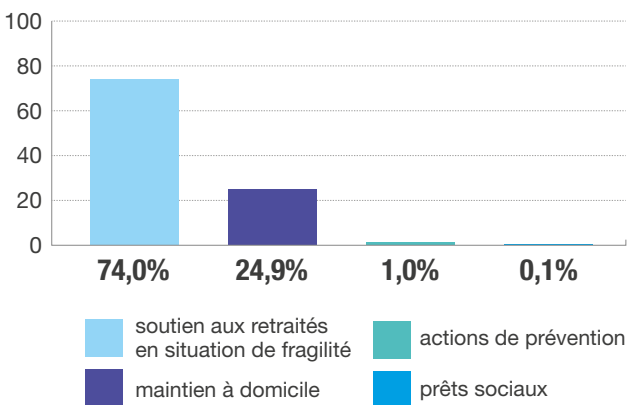
Expression de la solidarité du régime envers ses retraités, le Fonds d'action sociale (FAS) a pour mission de favoriser le maintien à domicile et d'accompagner les retraités en situation de fragilité.

Près de 86 500 retraités
ont perçu une aide du FAS

248 500 demandes
d'aides reçues

157 000 paiements représentant
129,8 M€

Répartition des dépenses par domaine



Le vieillissement

Le régime s'investit également dans un autre type de prévention : la prévention des risques liés au vieillissement.

Au travers de plusieurs dispositifs, notamment les ateliers du bien vieillir, la CNRACL s'adapte aux changements de la société et se préoccupe des problématiques liées au vieillissement.

LA CNRACL, TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOUS

Mieux vous connaître



128 enquêtes de satisfaction ont été envoyées auprès des employeurs, des actifs et des retraités.

96% des actifs sont satisfaits de leur visite du stand CNRACL aux salons retraite dont **80% sont très satisfaits.**

Mieux échanger

- Animation du **Carré Employeurs**, composé des employeurs territoriaux et hospitaliers de plus de 5 000 affiliés.
- Participation active aux **salons retraites** (Rennes, Paris, Lille et Nantes) sous la forme Pôle public CNRACL, RAFP et Ircantec, pour rencontrer en vis-à-vis de nombreux affiliés proches de la retraite.
- Un peu plus de **4 800 entretiens individuels retraite** réalisés.

Mieux informer

- **40 conférences** “mieux comprendre la retraite” en direction des actifs ont réuni près de **3 000 participants**
- **6,2 millions** de visites sur le site internet et **989 000 affiliés** inscrits sur les services en ligne.



Mieux former

Près de **92 séances de formation** ont été réalisées auprès des gestionnaires des principaux employeurs territoriaux et hospitaliers, des centres de gestion et des correspondants hospitaliers.

Mieux accompagner

96 avenants aux conventions signés avec les centres départementaux de gestion de la fonction publique territoriale

68 avenants signés sur les **72 conventions** avec des correspondants hospitaliers.

Mieux vous répondre



Plus **d'1,5 million d'appels** traités.
> Soit **+25%** par rapport à 2018

Près de **85 000 courriels** traités



> Soit **+15%** par rapport à 2018

Retrouvez les informations
sur le site **CNRACL**

www.cnrACL.retraites.fr



CNRACL

La retraite des fonctionnaires
territoriaux et hospitaliers

**Caisse nationale de retraites
des agents des collectivités locales**

Rue du Vergne - 33059 Bordeaux cedex
www.cnracl.retraites.fr

Une gestion

